

MAIRIE DE SAINTE CONSORCE
4, rue de Verdun

69280 SAINTE CONSORCE



SAINTE CONSORCE

OBJET

**MARCHE DE PRESTATIONS DE NETTOYAGE
DES BATIMENTS COMMUNAUX**

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

**PROCEDURE ADAPTEE EN APPICATION
DE L'ARTICLE 28 DU CODE DES MARCHES PUBLICS**

ARTICLE 1 : Pouvoir Adjudicateur

Le pouvoir adjudicateur est **la Mairie de Sainte-Consorce** située : 4, rue de Verdun 69280 SAINTE-CONSORCE.

ARTICLE 2 : Objet de la consultation et durée

Le présent marché, à procédure adaptée, porte sur le nettoyage de salles situées dans des bâtiments communaux et entretien des toilettes publiques.

Le présent marché est conclu pour une durée d'un an, à compter du 1^{er} septembre 2013.

ARTICLE 3 : Conditions relatives aux offres

Tous les documents de l'offre sont impérativement rédigés en langue française. Le cas échéant, les documents de langue étrangère devront être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

L'unité monétaire est l'euro.

ARTICLE 4 : Dossier de consultation

Le dossier de consultation comprend les pièces suivantes :

- ANNEXES : 1 – 2 – 3 – 4, détaillant les interventions demandées.

ARTICLE 5 : Visite des locaux

Une visite des locaux est obligatoire afin d'apprécier les surfaces de nettoyage. Ces visites seront organisées sur rendez-vous :

Contact au : 04.78.87.01.12 – Mr Alain GIRIN

ARTICLE 6 : Date limite de remise des offres

Les candidats devront présenter leur offre sous pli cacheté avec la mention suivante :
« MAPA – Nettoyage bâtiments communaux de la mairie de Sainte-CONSORCE ».

Le pli ainsi présenté doit parvenir par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine sa date et heure d'arrivée à l'adresse suivante :

MAIRIE DE SAINTE CONSORCE
4, rue de Verdun
69280 SAINTE CONSORCE

Le pli qui est remis après la date et l'heure limites n'est pas ouvert et sera retourné à son expéditeur.

Date limite de remise des plis : lundi 19 août 2013 à 12 heures

ARTICLE 7 : Jugement des Offres

Le pouvoir adjudicateur attribue le marché au candidat dont l'offre a été jugée économiquement la plus avantageuse et appréciée en fonction des critères ci-dessous :

- Examen des compétences et moyens humains – Pondération : 30 %
- Références pour ce type d'opération – Pondération : 30 %
- Prix – Pondération : 40 %